

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR

- 1 ESCALIER ATELIER MUNICIPAL
- 2 ACHAT DU VEHICULE UTILITAIRE
- 3 PROJET « ENTREE DE VILLAGE » DEMANDE DE SUBVENTION
- 4 EMPLOYES MUNICIPAUX : TABLEAU D'AVANCEMENT, ASTREINTES INTEMPERIES & AGENT RECENSEUR
- 5 ECLAIRAGE PUBLIC & RACCORDEMENT ELECTRIQUE D'UN BÂTIMENT
- 6 COLIS DE NOËL
- 7 POUBELLES DE RUE
- 8 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- 9 QUESTIONS DIVERSES

PRESENTS

Patrick de BOISSIEU, le Maire
Jean-Luc SPLITT le 1^{er} Adjoint,
Jérôme TALUT le 2^{ème} Adjoint
David IMBERT
Jean Pierre POUCHAIRET
Régis RIGONI
David TOBIE

1 – ESCALIER ATELIER MUNICIPAL

Pour sécuriser la liaison entre l'atelier haut et le hangar bas, le Conseil souhaite installer un escalier hélicoïdal.

Deux devis ont été reçus :

Les établissements BAURES à PERPIGNAN pour la fourniture seule : 4.008,00€ TTC

SARL CHAUDRONNERIE IMBERT pour la fourniture et la pose : 4.068,00 € TTC

Avant le vote, David IMBERT sort de la salle de réunion et ne participe pas au vote:

LE CONSEIL DECIDE DE COMMANDER A SARL CHAUDRONNERIE IMBERT CET ESCALIER EN FOURNITURE ET POSE

Abstentions : 0 voix

Contre : 0 voix

Pour : 6 voix

2 – ACHAT VEHICULE UTILITAIRE 4X4

Quatre devis ont été reçus et analysés au regard des caractéristiques techniques et des options comprises dans ces propositions

1 - AMK MITSUBISHI PERPIGNAN : 29.168 €

2 - ST AUTOMOBILES LIMOUX : 28.274, €

3 – FORD POLYGONE NARBONNE : 26.276 €

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL DECIDE DE PASSER COMMANDE DU VEHICULE FORD.

3– PROJET « ENTREE DE VILLAGE » : DEMANDE DE SUBVENTION

L'amélioration de l'entrée du village nécessite des travaux qu'il convient de prévoir (bâtiment de la bibliothèque et de l'ancienne poste, terrain de boules et son extension).

Afin de bénéficier des aides publiques (Etat, Région & Département), il est proposé au Conseil de constituer un dossier global de présentation du projet à soumettre aux instances susceptibles de cofinancer les travaux.

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL DECIDE DE CONSTITUER UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

4 – EMPLOYES MUNICIPAUX : TABLEAU D'AVANCEMENT, ASTREINTES INTEMPERIES & AGENT RECENSEUR

• TABLEAU D'AVANCEMENT

En suite à l'engagement pris par notre équipe lors de la campagne électorale les premiers entretiens annuels des employés de la Commune ont été effectués.

La consultation du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale au regard de la situation d'Olivier SIVIEUDE et d'Alain PUJOL a indiqué l'évolution de leurs situations respectives.

Il ressort :

- Pour Olivier SIVIEUDE la possibilité de créer un poste au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe
- Pour Alain PUJOL la possibilité de bénéficier d'une promotion interne au grade d'agent de maîtrise, mais il doit également justifier de 2 jours de formation de professionnalisation auprès du CNFP ;

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL DECIDE DE PRENDRE LES ARRETES QUI PERMETTRONT L'OUVERTURE DE CES POSTES .

• ASTREINTES INTEMPERIES

- Afin de permettre le dégagement des rues en cas de neige ou de gel, ainsi que des opérations de nettoyage de la voirie en cas de tempête, il est apparu de prévoir sur une année un certain nombre de jours d'astreinte pour chacun des employés municipaux

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL DECIDE DE RESERVER 6 JOURS D'ASTREINTE PAR AN.

• AGENT RECENSEUR

- Afin de pouvoir réaliser en 2021 le recensement officiel de la population sur la Commune de COUNOZOULS, un Agent recenseur doit être recruté.
- Compte tenu de son expérience lors des précédents recensements, il est proposé de confier ce travail à Carole RIGONI et de le rémunérer par des IHTS (Indemnités Horaire pour Travaux Supplémentaires) d'un montant correspondant à celui qui est alloué pour cette tâche .

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE DE DEMANDER A CAROLE RIGONI D'ASSURER CETTE MISSION

5 – ECLAIRAGE PUBLIC & RACCORDEMENT ELECTRIQUE D'UN BATIMENT

L'éclairage public nocturne et continu pendant toutes les heures de la nuit présente plusieurs inconvénients

- Il est inutile durant une grande partie de la nuit (période de sommeil de la plupart d'entre nous)
- Il représente une dépense conséquente qu'il est intéressant de pouvoir réduire
- Il est dommageable pour la vie nocturne des espèces vivantes (chauve-souris, et autres petits mammifères) à cause de la discontinuité lumineuse qu'il occasionne.

A la suite d'une discussion sur l'opportunité d'éteindre l'éclairage public aux heures tardives de la nuit, il a été proposé de vérifier le coût de la fourniture et de la pose d'une horloge astronomique modulable à condition que le coût de cette horloge soit inférieur à la somme de 1.000€ ; Cette horloge permettra de faire des tests d'extinction.

SUR LE PRINCIPE D'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE NOCTURNE, LE CONSEIL SE PRONONCE FAVORABLEMENT PAR

6 VOIX POUR

1 VOIX CONTRE (David TOBIE)

6 – COLIS DE NOEL

Cette année pour préparer le projet de colis de Noël à distribuer aux résidents permanents, il a été tenu compte de l'arrivée d'enfants supplémentaires sur le village.

Pour 40 colis par foyer d'adultes et 7 colis pour les enfants, la dépense globale à prévoir est comprise entre 1.560€ et 1.700, l'enveloppe la plus élevée correspondant à un colis un peu mieux garni

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL DECIDE DE RECONDUIRE LES PANIERS DE NOËL AVEC LA FORMULE à 1.700€

7 – POUBELLES DE RUE – ESPACE DE TRI DE LA SCIERIE

Une réflexion est en cours concernant le traitement et la valorisation des déchets.

Priscilla de ALBA qui a déjà une bonne expérience sur le sujet s'est proposée pour nous accompagner dans cette réflexion.

- **POUBELLES DE RUE**

Des remarques et suggestions nous ont été faites dans le courant de l'été concernant l'abandon de petits déchets dans les rues, places du village ou autour du barbecue .

L'équipe de réflexion a étudié plusieurs solutions techniques permettant de trier ces déchets, et notamment l'installation de poubelles de rue permettant ce tri (1 organique & tout venant, 2 récupérable, 3 cendrier).

Il s'agirait de placer ces petites poubelles en 3 points du village : Place de la Fontaine ronde, Place de la Croix, point de grillades.

LE MODELE ALTEA BOIS A ETE CHOISI A L'UNANIMITE & IL A ETE DECIDE DE L'INTEGRER AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

- **ESPACE DE TRI DE LA SCIERIE**

Concernant le sujet des déchets verts et inertes, l'équipe de réflexion a voulu améliorer leur tri sur ce site de la scierie et éviter qu'il ne devienne « décharge sauvage ».

En complément du contrôle de l'accès par chaîne et cadenas, il a semblé utile de tester l'implantation sur le site de 3 panneaux d'information.

- à l'entrée sur le site : un panneau général
- devant l'espace dédié aux déchets verts : un panneau spécifique
- devant l'espace dédié aux inertes : un panneau spécifique

LA MISE EN PLACE DE CES 3 PANNEAUX A ETE DECIDEE PAR LE CONSEIL A L'UNANIMITE

8 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Un courrier a été envoyé aux Associations qui ont bénéficié dans les années précédentes de subventions de la part de la Commune de COUNOZOULS, demandant, à l'occasion du renouvellement du Conseil, de transmettre leurs compte-rendus d'AG (rapport moral et rapport financier) aux fins de mieux connaître leurs liens avec la vie de notre village.

La liste des Associations destinataires de ce courrier :

- • ASSOCIATION FONT RONDA
- • AAPPMMA Association Agréée de Pêche et de Protection du Massif de Madres
- • ACCA de COUNOZOULS
- AMICALE DES POMPIERS
- ASSOCIATION CHEVAL DE RANCH ET PASTORALISME
- • ASSOCIATION NATURE SPORT DETENTE MADRES
- • ASSOCIATION 1904
- ASSOCIATION SAINT VALENTIN
- • COOPERATIVE SCOLAIRE D'AXAT
- GROUPE DE LA JEUNESSE
- PAYS D'ACCUEIL VILLE D'AXAT

Les Associations précédées d'un « • » ont répondu à la demande de manière plus ou moins complète et satisfaisante

Il a été signalé que l'apparition du COVID 19 et l'impossibilité d'organiser les Assemblées Générales annuelles au début de l'année 2020 n'a pas facilité la transmission des réponses

Les réponses qui sont arrivées étaient souvent sommaires ou incomplètes, notamment en ce qui concerne les rapports financiers

A LA MAJORITE, LE CONSEIL A DECIDE DE RECONDUIRE POUR L'ANNEE 2020 LES SUBVENTIONS DANS LES MÊMES CONDITIONS QUE L'ANNEE PRECEDENTE ET DE DEMANDER POUR L'ANNEE 2021 UN RAPPORT FINANCIER 2021 COMPLET ET PRESENTE EN FORME DE TABLEAU

Abstentions : 1 voix (Jean-Pierre POUCHAIRET°

Pour : 6 voix

Contre : 0 voix

9 – QUESTIONS DIVERSES

a) STATUT DES RUES DU VILLAGE

Les services municipaux assurent l'entretien courant des rues et des impasses du village utilisées par les riverains (réparation du revêtement, salage, déneigement...).

Certaines de ces rues ou impasses sont considérées par tous-tes comme publiques dans leur usage, alors que certaines d'entre elles traversent des parcelles privées cadastrées et enregistrées comme privées.

Le Conseil Municipal souhaite améliorer et sécuriser le statut public de la voirie.

4 sites sont concernés pour lesquels une consultation est en cours (Propriétaires, géomètre et notaire) pour engager ce projet sur de bonnes bases

- a. Rue du Britou
- b. Quartier du Barri
- c. Impasse de l'Empereur
- d. Rue Patine

b) REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE

Après des investigations compliquées concernant l'obligation de transmettre une télé-relève du compteur général de la Régie électrique, nous attendons finalement un modèle de Convention simplifiée qui nous permettra de la réaliser grâce à Jean-Luc SPLIT qui a mis en place cette procédure numérique, c'est une bonne nouvelle car elle nous permettra d'éviter la dépense qu'aurait occasionné l'externalisation de cette tâche.

c) VALORISATION DES DECHETS

Relation avec la Communauté de Communes concernant le verre et la gestion des encombrants : Sur ces deux sujets, nous avons eu des déconvenues avec le service de ramassage assuré par la Communauté de Communes.

d) TRAVAUX DE VOIRIE

Travaux spécifiques réalisés par notre équipe de cantonniers qui ont réalisé des travaux de terrassement et d'amélioration des réseaux enterrés :

- Reprise des raccordements de la Mairie et de l'ancien bar CHEZ LEO au réseau d'eau potable. Ces travaux ont permis la suppression d'une fuite conséquente
- Raccordement électrique du local du Syndicat loué à la brasserie SYLVATICA

e) MATERIEL INCENDIE

Dans le but d'améliorer l'accès et l'utilisation du matériel de première intervention avant l'arrivée des pompiers en cas d'incendie, il a été décidé de déplacer dans le garage de l'atelier municipal le matériel dédié à ces actions.

f) FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Il a été décidé de proposer aux habitants volontaires du village une formation aux premiers secours .

g) PROJET DE FILM

Les Maires et adjoints de 5 Communes du Madres ont participé à une réunion d'information sur un projet de film proposé par le réalisateur Yannick Séguié.

Ce film qui sera tourné dans nos villages aura pour titre «HISTOIRES DE VIES, MEMOIRE LOCALE ». Une participation financière sera demandée aux Communes concernées.

h) TRANSFORMATEUR

Il a été évoqué le projet d'enfouissement de la ligne électrique qui alimente la Régie municipale et à cette occasion une question a été posée du devenir du transformateur situé sur le Camp de Crabière

L'ordre du Jour étant épuisé,
La séance est close à 20 heures.

Rédaction : Patrick de Boissieu
à COUNOZOULS le 8 Décembre 2020